

#### Mise en ligne le 08/04/2024

Envoyé en préfecture le 08/04/2024 Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID: 056-200067932-20240404-240404\_DEL34-DE

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2024**

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 26 mars 2024, s'est réuni le 4 avril 2024, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

#### Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES

ARZON : Catherine LECLERC

BADEN : Patrick EVENO

BRANDIVY : Guillaume GRANNEC

COLPO : Freddy JAHIER

ELVEN : Gérard GICQUEL

GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO

ILE D'ARZ : Jean LOISEAU

LE BONO : Yves DREVES (arrivée 18h30)

LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE
MEUCON : Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC : Alban MOQUET
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE

PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD - Sylvie LASTENNET

PLOUGOUMELEN: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON

SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD

SAINT-AVE : Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC (arrivé à 18h15) - Michaël LE BOHEC

ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC

SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC

SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS

SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL

SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN

SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE

THEIX-NOYALO : Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE

TREDION : Jean-Pierre RIVOAL TREFFLEAN : Claude LE JALLE

VANNES : David ROBO - François ARS - Monique JEAN - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE -

Olivier LE BRUN - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGE - Virginie TALMON - Jean - Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Audrey ESSOLA

(arrivée à 18h35)

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir Pascal BARRET

: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE

: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL

GRAND-CHAMP
 IVes BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
 ILE-AUX-MOINES
 Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir Claude LE JALLE
 LARMOR-BADEN
 Denis BERTHOLOM a donné pouvoir à David ROBO
 LA TRINITE-SURZUR
 Vincent ROSSI a donné à Michel GUERNEVE
 Guy DERBOIS a donné pouvoir à Noëlle CHENOT

MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET

SAINT-AVE : Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO

SAINT-NOLFF : Eric ANDRIEU a donné pouvoir à Nadine LE GOFF-CARNEC : Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT VANNES : Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT

: Christine PENHOUET a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
: Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Karine SCHMID
: Chrystel DELATTRE a donné pouvoir à Virginie TALMON

Mise en ligne le 08/04/2024

VANNES

: Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN

: Armelle MANCHEC a donné pouvoir à Monique JEAN

: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

: Sandrine BERTHIER a donné pouvoir Franck POIRIER

Ont été excusés :

BADEN

: Anita ALLAIN-LE PORT

SARZEAU

: Roland NICOL

Absents:

**VANNES** 

: Michel GILLET

Le Président, David ROBO

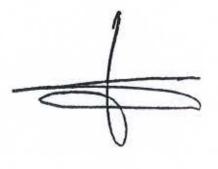


Publié le

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

ID: 056-200067932-20240404-240404\_DEL34-DE

Reçu en préfecture le 08/04/2024





## Mise en ligne le 08/04/2024

Envoyé en préfecture le 08/04/2024 Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID: 056-200067932-20240404-240404\_DEL34-DE

-34-

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2024

### MOBILITE

# SOLLICITATION D'UN SOUTIEN FEDER POUR L'AMENAGEMENT D'UN ITINERAIRE CYCLABLE ENTRE PLOEREN ET VANNES - PHASE 1

Monsieur Denis BERTHOLOM présente le rapport suivant :

Par délibération en date du 29 juin 2023, le conseil communautaire a adopté le projet d'aménagement cyclable entre Ploeren et Vannes, pour la réalisation de sa première phase.

Il s'agit d'une voie verte, d'une largeur de 3 mètres, ponctuellement réduite à 2,80 mètres, qui sera positionnée à l'est de la route existante. Cette voie verte sera séparée de la chaussée, soit par une barrière bois/métal, soit par une bordure, selon la limitation de vitesse règlementée sur chaque tronçon (70km/h et 50 km/h).

La priorité sera donnée aux cyclistes et aux piétons sur les intersections.

Les principes d'aménagement ont fait l'objet d'échanges avec les riverains et l'association d'usagers Velomotive.

Le coût global de cette opération est estimé à environ un million d'euros. Il est proposé de solliciter le soutien du FEDER, pour financer ce projet. Seule la partie travaux du projet est éligible au FEDER 2021-2027.

DESIGNATION	DEPENSES HT	PARTENAIRES	RECETTES
Travaux VRD	995 000 €	FEDER	392 000 €
		Autofinancement	583 000 €
TOTAL	995 000 €	TOTAL	995 000 €

Vu la délibération du Conseil communautaire du 29 juin 2023, il vous est proposé :

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toutes les aides financières auprès de ses partenaires, dans le cadre de leurs objectifs, notamment le FEDER, pour soutenir cet investissement;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Monsieur Le Frésident,

-David ROBC

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX/